

Non à une loi qui détruit notre système de santé.

**Le Cartel appelle à une MOBILISATION GENERALE
POUR UNE JOURNÉE D'ACTION LE 07 JUILLET
ET en juillet, faites monter la température
dans vos cabinets — soyez **rouges de colère** !**

Chers collègues,

Votre mécontentement est grand — le nôtre aussi, comme nous l'avons bien constaté ces derniers jours.

Hier, nous avons appris que la « première lecture de la loi-cadre » allait tout simplement se poursuivre, sans aucune garantie d'ajustement, avec pour échéance le 21 juillet. Sans opposition massive, ce processus suivra donc son cours comme si de rien n'était.

Le Cartel défend une médecine véritablement accessible à toutes et à tous, sans aucune barrière financière, et milite pour une réduction significative des écarts de revenus entre les médecins.

Cependant, les décisions actuelles en matière de santé sont prises sans la moindre concertation avec celles et ceux qui font vivre le système au quotidien. Ce mépris des acteurs de terrain est inacceptable.

Nous devons donc **créer cette opposition** et appelons à **L'ACTION SOUS TOUTES SES FORMES**.

C'est pourquoi il est essentiel que nous **AGISSIONS**, en posant des **ACTES FORTS**, tout en **PROTÉGEANT** et **CONVAINQUANT** au mieux nos patients.

Les patients ne mesurent pas encore les conséquences que cette modification législative aura sur eux, notamment en raison des pertes de financement qu'elle engendrera

C'est pourquoi **la visibilité et une information correcte sont essentielles**.

Rétroacte :

Le projet de loi a été présenté aux organisations de défense professionnelle deux semaines avant le comité de l'assurance du 23 juin.

Le comité de l'assurance a dit NON au projet. Mutualités, médicaux, paramédicaux, fédérations hospitalières étaient quasi unanimes. Jamais il n'y a eu un tel alignement.

La concertation s'est poursuivie cependant, avec aucune garantie. Il nous faut donc nous mobiliser.

Nous soutenons le maintien de la concertation. Notre ADN est composé de valeurs de concertation, accessibilité des soins, équité, éthique des médecins,... Ne perdons pas ces chantiers de nos objectifs

Action, oui... mais comment ?

ÉTAPE 1 : COLORIEZ VOTRE CABINET EN ROUGE.

Sortez vos mouchoirs rouges, serviettes et rubans, et accrochez-les à votre porte, dans votre salle d'attente et partout où vous le pouvez.

Rouge pour les lignes rouges qui sont ici franchies, mais aussi pour la passion avec laquelle nous défendons les soins chaleureux que nous voulons offrir et continuer à pouvoir offrir à l'avenir.

En juillet, nous colorons nos cabinets en rouge.

ÉTAPE 2 : INFORMEZ-VOUS.

Lisez le document 2 en annexe, **il explique pourquoi nous menons des actions et pourquoi nous devons nous mobiliser pleinement.**

Le ministre nous reproche une mauvaise communication ? Alors assurons-nous de bien communiquer.

Pas le temps de lire ? Voici le résumé :

Nous ne sommes pas opposés à l'exécution de l'accord de gouvernement ou à une adaptation de la convention.

Nous sommes bien opposés à l'application beaucoup trop poussée que le ministre souhaite introduire à son avantage, ainsi qu'à la mise en œuvre imposée sans aucune implication du terrain.

ÉTAPE 3 : CHOISISSEZ VOTRE ACTION ADAPTÉE À VOS PATIENTS ET À VOTRE SERVICE.

Prenez le **document 3** en annexe et **choisissez l'action avec laquelle vous pouvez avoir le plus d'impact sans nuire à vos patients.** C'est le plan que nous avons envisagé avec des étapes progressives, mais étant donné la pression du temps, il n'est plus possible de suivre ce déroulement. Utilisez ce document et voyez jusqu'où vous pouvez aller dans des actions de zèle et d'autres formes d'action adaptées à votre propre pratique/service. Allez à fond pour ce qui est réalisable !

ÉTAPE 4 : COMMUNICATION ET VISIBILITÉ AUPRÈS DU PATIENT.

L'avenir des soins aux patients est ici prioritaire, faites comprendre à vos patients ce que nous défendons : l'avenir de leurs soins accessibles, de qualité et innovants.

Sans ajustements, nous prévoyons à très court terme une accélération vers des soins à deux vitesses :

– des soins remboursés dans lesquels le ministre décidera de ce qui sera encore autorisé ;

– d’autres soins dans lesquels vous consulterez un médecin privé, sans aucun remboursement. Expliquez à votre patient combien cela lui coûtera.

En annexe, vous trouverez des flyers pour vos collègues et pour les patients qui souhaitent plus d’explications. Imprimez-les et utilisez-les. Vous trouverez également un modèle d’affiche à placer dans votre salle d’attente. Toutes vos créations de slogans, dessins (humoristiques) et affiches sont les bienvenues à l’adresse info@asgb.be — laissez libre cours à votre créativité. Nous travaillons également sur de nouveaux modèles et nous vous en fournirons d’autres la semaine prochaine.

**En juillet, colorez votre cabinet en ROUGE !
Choisissez votre ACTION et lancez-vous !**